SICAV de droit français

LAZARD EURO SHORT DURATION SRI

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Forvis Mazars

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport sur le gouvernement d’entreprise 6

4. Rapport de gestion 7

5. Informations réglementaires 16

6. Certification du Commissaire aux Comptes 21

7. Comptes de l'exercice 30

8. Texte des résolutions 67

9. Annexe(s) 68

Information SFDR 69

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- **Risque de perte en capital**

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

- **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

- **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative/high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

- **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 20/12/2024, a décidé la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➢ **Date d'effet : 21/12/2024**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 06/11/2024, a décidé la mise à jour du prospectus afin d'indiquer que le label ISR allait passer à la V3.

➢ **Date d'effet : 02/01/2025**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 06/11/2024, a décidé la création d'une action « MC EUR » réservée aux Plans d'Epargne Collectifs et /ou aux rémunérations différées des entités françaises du Groupe Lazard

➢ **Date d'effet : 17/02/2025**

Il a été décidé, pour la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), la modification du prospectus afin de :

- insérer des indicateurs à battre dans le cadre du Label ISR V3
- éliminer 25% des valeurs les moins bien notées

➢ **Date d'effet : 10/04/2025**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 28/05/2025, a décidé la création de nouvelles catégories d'actions :

- « RC EUR » Code ISIN : FR00140109A0, « *Tous souscripteurs* »
- « PC EUR » Code ISIN : FR00140109B8, « *investisseurs autorisés* »

➢ **Date d'effet : 29/07/2025**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 28/08/2025, a décidé :

- La baisse des frais de gestion financière maximum des actions IC et ID. Le taux des frais de gestion financière a été fixé à 0,20% TTC maximum, *en lieu et place de 0,40% TTC maximum*
- Le changement de libellé des actions *IC et ID* qui sont devenues, respectivement, les actions « PVC EUR » et « PVD EUR » ;
- La modification des souscripteurs concernés des actions IC et ID qui sont passés de « tous souscripteurs » à « investisseurs autorisés ».

➢ **Date d'effet : 22/09/2025**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD EURO SHORT DURATION SRI** (Code ISIN : FR0000027609), en date du 28/08/2025, a informé les administrateurs que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS ».de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

- **Date d'effet : 31/12/2025**

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Section sur le gouvernement d'entreprise (RGE)

I. Liste des mandats exercés dans des sociétés anonymes (SA) et/ou sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ayant leur siège sur le territoire français

Noms des Administrateurs (personnes physiques en fonction au 30/09/2025)	**Nombre de mandats**	**Liste des mandats et fonctions**
M. Benjamin Le Roux *Gérant de Lazard Frères Gestion SAS*	2	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Euro Short Duration SRI - Directeur Général Administrateur de la Sicav Lazard USD Money Market
M. Paul Castello *Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS*	5	- Administrateur de la Sicav Lazard Euro Short Duration SRI - Administrateur de la Sicav Norden Small - Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (Sicav à compartiments) - Directeur général Administrateur dans la Sicav Lazard Convertible Global

II. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

III. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

IV. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour la non-dissociation des fonctions de Président de celles de Directeur Général (titre de Président Directeur Général)

4. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance des actions sur la période du 30/09/2024 au 30/09/2025 est :

- PVC : +4.30%
- PVD : +4.30% (dividendes réinvestis)

La performance de l'action MC sur la période allant de la création 26/03/2025 au 30/09/2025 est :

- MC : +3.07%

La performance de l'action PC sur la période allant de la création 03/09/2025 au 30/09/2025 est :

- PC : +0.25%

La performance de l'action RC sur la période allant de la création 05/09/2025 au 30/09/2025 est :

- RC : +0.02%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période du 30/09/2024 au 30/09/2025 est de : +3.60%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux Etats-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.
Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux Etats-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les Etats-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1% sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6% du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroitre leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2% en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0% et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire…).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71%, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Octobre 2024

Le mois d'octobre a été caractérisé par une forte tension des taux en lien avec la remontée de D. Trump dans les sondages aux Etats-Unis et des données économiques plus favorables de part et d'autre de l'Atlantique. Les taux des obligations américaines et allemandes à dix ans se tendent respectivement de 50bps à 4.28% et de 27bps à 2.39%. En zone euro, La BCE a acté à l'unanimité une réduction de 25bps du taux de dépôt à 3.25% lors de sa réunion où C. Lagarde a mis l'accent sur le risque baissier sur la croissance et à nouveau sur le fait que l'institution semble gagner en confiance sur la désinflation en cours. Le spread OAT-Bund à dix ans s'est détendu de 6 points de base à 73bps alors que les agences de notation Moody's et Fitch ont maintenu leur notation inchangée respectivement Aa2 et AA- mais ont abaissé chacune la perspective à négative. Dans ce contexte, le crédit surperforme avec des marges de crédit se resserrant de -12 bps pour le crédit IG senior à -36bps pour les financières AT1. Tous les secteurs sont au resserrement, avec une surperformance de l'immobilier et du secteur automobile qui retrace la majorité de la sous-performance du mois de septembre.
Le crédit le moins risqué (IG) affiche néanmoins en octobre une performance absolue négative impactée par un effet taux défavorable malgré la contribution positive du resserrement des marges et du portage. Le marché primaire crédit IG reste dynamique avec une activité importante proche de 43Mds€ (24Mds€ pour les Corporate et 19Mds€ pour les financières). La structure du portefeuille évolue à la marge. La sensibilité au risque de taux est gérée activement et remonté sur la deuxième quinzaine du mois légèrement au-dessus de celle de l'indice de référence.

Novembre 2024

En novembre, les taux des emprunts d'Etat se détendent dans un contexte de dégradation des données économiques particulièrement en zone euro. En parallèle, les craintes de l'effet Trump intégrées dans les prix des obligations américaines s'estompent progressivement. Les taux des obligations allemandes et américaines à dix ans baissent respectivement de 30bps à 2.09% et de 12bps à 4.17%. Aux Etats-Unis, la Fédérale Réserve baisse ses taux de 25bps dans la fourchette 4.75%-5%. La FED reste donc toujours vigilante au regard du marché de l'emploi alors que sa confiance dans la désinflation ne s'est pas altérée. En Europe, les inquiétudes sur la dynamique actuelle d'activité se renforcent. En Allemagne dans un contexte économique dégradé, après la fin de la coalition gouvernementale à la suite de profonds désaccords économiques, de nouvelles élections sont planifiées en février 2025. Du côté français la perspective du vote d'une motion de censure pèse sur le spread OAT-Bund à dix ans qui s'écarte de 7bps à 80bps. Le crédit enregistre des performances positives sur l'ensemble des segments tirées par l'effet taux, en dépit de l'écartement des marges. Les secteurs de l'automobile et de l'énergie sous-performent contrairement à l'immobilier qui continue de s'apprécier. Le crédit enregistre des performances positives sur l'ensemble des segments tirées par l'effet taux, en dépit de l'écartement des marges. Les secteurs de l'automobile et de l'énergie sous-performent contrairement à l'immobilier qui continue de s'apprécier. Le marché primaire du crédit IG a été très actif avec des volumes en hausse par rapport à novembre, proches de 51Mds€ (29Mds€ pour les Corporate et 22Mds€ pour les financières). La structure du portefeuille évolue à la marge. La sensibilité au risque de taux continue d'être gérée activement et abaissée au fur et à mesure de la détente des taux au cours de la deuxième quinzaine du mois.

Décembre 2024
En décembre, la Réserve Fédérale a abaissé de 25 bps son taux dans la fourchette [4.25% - 4.50%], portant ses réductions totales en 2024 à 100 bps, mais n'anticipe plus que 50 bps de baisses de taux en 2025. Les marchés ont de nouveau trébuché après que la Fed a adopté une position plus "hawkish" que prévu. Pendant ce temps, en Europe, la BCE a de nouveau baissé ses taux de 25 bps en décembre, pour porter son taux de dépôt à 3% en décembre, mais les investisseurs ont été déçus qu'elle n'adopte pas un ton plus accommodant. Ces éléments ont conduit à une tension des taux par la suite, affectant les obligations souveraines. Les rendements des obligations allemandes et américaines à dix ans se sont tendus sur le mois, respectivement de 28 bps à 2.37% et de 40 bps à 4.57%. À la fin de 2024, les investisseurs intègrent 43 bps de baisses de taux de la Réserve Fédérale et 110 bps de baisse de la BCE pour l'année 2025. Par ailleurs, en France, le gouvernement de Michel Barnier est tombé, avec le premier vote de défiance réussi depuis 1962. Cela a exercé une pression supplémentaire sur les actifs français, et l'écart entre les rendements des obligations françaises et allemandes à 10 ans a atteint ses niveaux les plus élevés depuis 2012, au moment de la crise de l'euro. Dans ce contexte, les spreads se resserrent tous secteurs et segments confondus : -7 bps pour le crédit IG, -18 bps pour les hybrides, -22 bps pour le crédit HY, -45 bps pour les dettes AT1 mais seulement -5 bps pour les financières T2. Le crédit IG enregistre une performance négative de -0.43%, l'effet spread positif ainsi que le portage ne permettant pas de compenser l'effet taux négatif sur le mois. En revanche, le crédit HY, les hybrides Corporate et les financières AT1, par nature moins sensibles au taux, ont bénéficié d'un resserrement de spread plus marqué, permettant d'afficher des performances très positives, soutenues à la fois par la composante spread et le portage et ce malgré l'effet taux négatif, entre 0.60% et 1.5%. Comme on pouvait s'y attendre, l'activité primaire a fortement ralenti en décembre, bien qu'il y ait eu une petite vague d'opérations au cours de la première semaine du mois. L'offre primaire a fortement diminué à 6,5 Mds€ (3,8 Mds€ pour les financières et 2,7 Mds€ pour les émetteurs Corporate), conformément aux tendances saisonnières habituelles. Cependant, l'activité devrait repartir avec un mois de janvier très actif en raison de la saisonnalité. La structure du portefeuille évolue à la marge. La sensibilité au risque de taux continue d'être gérée activement et remontée au fur et à mesure de la tension des taux au cours du mois.

Janvier 2025
Janvier est marqué par une forte volatilité sur les marchés de taux entretenue par les incertitudes liées aux futures mesures gouvernementales américaines et le retour des nouvelles émissions en ce début d'année. La Réserve Fédérale laisse ses taux inchangés dans la fourchette [4.25%-4.50%], alors que la Banque Centrale Européenne et la Banque du Canada procèdent à une baisse de 25bps pour porter leurs taux à respectivement 2.75% et 3%. Les taux des obligations allemandes à dix ans se tendent de 9bps à 2.46% alors que celui des obligations américaines à dix ans se stabilise à 4.54%. Les marges de crédit se resserrent tous segments et secteurs confondus contribuant ainsi avec le portage à contrebalancer l'effet négatif lié à la tension des taux de référence et permettant ainsi de délivrer des performances positives. Les notations les plus faibles affichent les meilleures performances. Les facteurs techniques sont favorables avec un retour des flux entrants sur la classe d'actifs crédit. L'activité sur le marché primaire est dynamique avec près de 92 Mds EUR d'émissions crédit qui profitent d'une forte demande. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité de décembre, la sensibilité au risque de taux est gérée activement et remontée au fur et à mesure de la tension des taux durant la première quinzaine du mois.

Février 2025
Le mois de février a été incroyablement mouvementé pour les marchés, marqué par une volatilité sur les marchés de taux, notamment en zone euro, entretenue par la politique commerciale du gouvernement américain, les doutes sur la croissance américaine et les tensions géopolitiques. La mise en place d'une trêve entre l'Ukraine et la Russie étant incertaine, et alors que les Etats-Unis pourraient suspendre leur aide militaire, l'Europe tente de s'accorder sur un budget de défense. Cet élément contribue à la sous-performance des taux allemand à dix ans qui ne baissent que de 5bps à 2.41%, contre une détente de 33bps à 4.21% pour les taux américains à dix ans. A fin février, les investisseurs intègrent sur l'année 2025 environ 68bps de baisse de la Réserve Fédérale, près de 87bps pour la BCE et 58bps de la part de la Banque d'Angleterre. Aux Etats-Unis, les minutes de la Fédérale Réserve confirment la pause sur les prochains mois et la méfiance des membres au regard du risque d'inflation. En Zone Euro, les données d'activité restent atones, même si un léger mieux est noté dans le secteur manufacturier et que les enquêtes de sentiment sont marginalement mieux orientées. L'inflation se contracte de 0.3% en glissement mensuel en janvier, ce qui porte l'inflation globale à 2.5% et l'inflation sous-jacente à 2.7% en rythme annuel, ce qui devrait permettre à la BCE de poursuivre ses baisses de taux à un rythme graduel. Les élections fédérales allemandes du 23 février ont été marquées par la poussée du parti AFD et laissent entrevoir Friedrich Merz (CDU) comme futur chancelier alors que les options possibles de coalition sont restreintes. S&P a maintenu la note de la France à AA-, tout en abaissant la perspective à « négative» en évoquant la nécessité de réduire le déficit sous les deux ans. Le spread OAT-Bund à dix ans semble avoir déjà intégré ces éléments avec un niveau de 73bps.

La saison de publications des résultats T4 24 se poursuit. Les résultats sont dans l'ensemble en ligne avec les attentes. Les marges de crédit évoluent avec de faibles variations, à l'exception du crédit HY qui se resserre fortement sur le mois (-26 bps). Malgré une contribution de la composante spread faible voire négative, l'effet taux positif ainsi que le portage permettent de délivrer des performances positives sur le mois, de + 0.50% pour le crédit IG et jusqu'à 1.60% pour les dettes financières AT1. Par secteur, les foncières surperforment (-10 bps), profitant de la détente des taux, tandis que le secteur automobile (+4 bps) souffre notamment des incertitudes liées à l'implémentation de tarifs douaniers par l'administration américaine. L'offre primaire IG a continué de progresser en février, malgré une incertitude commerciale persistante et une certaine faiblesse des données économiques aux États-Unis. Au total, 81.2 Mds€ émis au cours du mois, ce qui fait de ce mois de février le plus important jamais enregistré. L'offre primaire cumulée depuis le début de l'année, qui s'élève à 178 Mds€, est la deuxième plus élevée, juste derrière 2009. Le marché a jusqu'à présent bien absorbé les volumes primaires, soutenu par des flux entrants solides et d'importants remboursements. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement et remontée à un niveau de 3.7 contre 1.8 pour l'indice de référence.

Mars 2025

Le mois de mars a été caractérisé par un regain de volatilité sur les marchés de dettes souveraines et une divergence entre les marchés américains et européens. En Europe les taux ont subi un choc haussier, ce rebond étant influencé par l'annonce historique de l'Allemagne d'un plan d'infrastructures de 500Mds€ et de défense ainsi qu'un plan de réarmement de l'Union Européenne. Les craintes d'augmentation de nouvelles émissions ont provoqué une poussée des taux allemands. Le taux à dix ans se tend de 33bps dans un mouvement de pentification de la courbe 2 ans/10ans de 31bps à 69bps. Aux Etats-Unis, les obligations américaines performent positivement dans un contexte marqué par la résurgence d'un scenario de stagflation et de craintes sur un ralentissement marqué de l'économie. Le taux à deux ans se détend de 11bps à 3.88% alors que le taux à dix ans reste stable à 4.21%. La Réserve Fédérale a maintenu ses taux inchangés dans la fourchette 4.25%-4.50% tout en annonçant un ralentissement de la diminution de son bilan à travers la réduction de son Quantitative Tightening qui débutera à partir du 1e avril, en procédant à une modification du cap sur les dettes d'Etats de 25bn à 5bn mais sans changement de rythme sur les MBS. Alors que J.Powell a souligné de nombreuses incertitudes, les prévisions de croissance de la FED ont été revues à la baisse, alors que celles relatives à l'inflation ont été revues à la hausse. Les DOTS continuent d'anticiper deux baisses de taux cette année. Les marges de crédit s'écartent au cours du mois, sous l'effet des flux de nouvelles concernant les droits de douane américains et des investisseurs qui tentent d'évaluer leur intensité et leur impact sur l'économie. Ainsi, les marges de crédit s'écartent faiblement pour le crédit IG (+3 bps) et plus fortement pour le crédit HY (+58 bps) et les dettes subordonnées AT1 (+ 46 bps). Compte tenu de la contribution négative de la composante spread et de l'effet taux négatif, les performances des classes d'actifs sont fortement négatives sur le mois, autour de – 1.0% pour le crédit IG ainsi que pour le crédit HY et jusqu'à -1.70% pour les dettes financières AT1. Tous les secteurs sont à l'écartement à l'exception des biens d'équipement (-2bps) où les émetteurs liés au secteur de la défense ont surperformé (Thales, Safran, Airbus) après l'adoption du plan de relance en Allemagne. A contrario, les foncières sous-performent impactées par la forte tension des taux. Le secteur automobile a également souffert de l'implémentation des tarifs de l'administration américaine de 25% sur tous les véhicules et composants à partir du 2 avril, impactant particulièrement les constructeurs allemands, asiatiques et ceux qui importent du Mexique et du Canada. Le marché primaire IG est resté actif malgré l'augmentation de l'incertitude politique aux États-Unis ayant entraîné un élargissement des spreads et une hausse de la volatilité. Au total, 57 Mds€ émis au cours du mois. L'offre primaire cumulée depuis le début de l'année s'élève à 238 Mds€. Les volumes primaires ont continué d'être bien absorbés, soutenus par des flux entrants solides et d'importants remboursements. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement et remontée à un niveau de 4.8 contre 1.8 pour l'indice de référence.

Avril 2025

Le mois d'avril a été caractérisé par une volatilité importante sur les marchés financiers, les conséquences du Libération Day provocant une dislocation du marché des obligations souveraines américaines dès le début du mois. L'escalade des tensions commerciales, notamment avec la Chine, a provoqué une défiance majeure sur les actifs américains où les taux des obligations américaines à dix ans se sont tendus de près de 50bps à 4.60% alors que le dollar se dépréciait contre toutes devises. Au fil du mois, les publications des données économiques mitigées ont été reléguées au second plan de l'attention des investisseurs et c'est une forme de désescalade sur le front de la guerre commerciale qui a permis un regain d'optimisme. En Zone Euro, la BCE a abaissé son taux de dépôt de 25 pbs à 2,25% en ligne avec les anticipations de marché. Le taux allemand à deux ans se détend de 29bps et la courbe 2/10 ans se pentifie de 7bps à 76bps alors que les écarts de

rendement s'écartent légèrement entre 2 et 6bps contre dette allemande, après une tension de près de 25bps notamment sur les dettes périphériques. Côté crédit, le mois d'avril a été absolument sismique, l'annonce des droits de douane réciproques des Etats-Unis ayant entrainé en début de mois, un énorme mouvement de sell-off et une forte volatilité (VIX au-dessus de 50). Toutefois, le calme a commencé à revenir sur les marchés après l'annonce de l'administration américaine d'une pause de 90 jours et le début des négociations. Les tensions ont donc commencé à s'atténuer et les marchés se sont redressés, terminant le mois avec des performances positives grâce à la baisse générale des taux et dans une moindre mesure, au portage. Malgré un retracement des spreads à partir du 10 avril (entre 50% et 60%), les marges de crédit terminent le mois à l'écartement sur le mois , tous segments et secteurs confondus: + 15 bps pour le crédit IG, +19 bps pour les hybrides Corporate IG, +42 bps pour le crédit HY et
+45 bps pour les dettes financières AT1. Les performances des classes d'actifs sont dans l'ensemble positives grâce à un effet taux fortement positif, de 0.03% pour les financières AT1 (€), +0.21% pour le Corporate HY, +0.33% pour les hybrides Corporate et +0.91% pour le crédit IG. En raison de la volatilité accrue, l'offre primaire IG a été faible en début de mois. Mais l'apaisement des tensions sur la seconde partie du mois s'est accompagné d'une offre primaire abondante avec un pic en termes de volumes au cours de la dernière semaine d'avril. Au total, 50 Mds€ émis sur le mois, en baisse par rapport à avril 2024.
La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement et baissée progressivement au fur et à mesure de la détente des taux.

Mai 2025
L'amélioration des données économiques, la baisse des droits de douane entre les États-Unis et la Chine ainsi qu'un accord préliminaire entre les Etats-Unis et l'Angleterre incitent les investisseurs à écarter la probabilité d'un ralentissement économique mondial. Le marché des taux souverains intègre graduellement ces éléments d'optimisme. Le taux allemand à deux ans se tend de 9bps à 1.78%, la courbe 2-10ans s'aplatissant de 3bps à 72bps. Au sein de la zone euro, les écarts de rendement se contractent légèrement. Néanmoins, les bons du Trésoraméricain ont connu une période beaucoup plus difficile en raison des craintes croissantes concernant la situation budgétaire liées à la dégradation de la notation des Etats-Unis par Moody's. L'attention s'est également portée sur le projet de loi fiscale en cours d'examen par le Congrès. Le mois de mai aura été un test mitigé pour les émissions de dettes souveraines de maturités longues, avec une demande en net retrait reflétant la prudence des investisseurs face aux niveaux de déficit public ou de gestion de la dette de certains Etats. Sous pression, les rendements des obligations américaines et japonaises à trente ans ont atteint respectivement le niveau de 5.15% et 3.20% avant de se stabiliser. En fin de mois, les tensions commerciales sont revenues temporairement sur le devant de la scène, suite à l'annonce de droits de douane américains de 50% sur les produits européens sans grand impact sur les marchés de taux alors que cette mesure a été reportée au 9 juillet après des discussions avec Ursula Von der Leyen. Dans ce contexte, les marges de créditse sont resserrées de manière significative, tous segments et secteurs confondus : -14 bps pour le crédit IG, -20 bps pour les dettes financières T2, -38 bps pour les dettes financières AT1 et -51 bps pour le crédit HY. Ce mouvement vient effacer en grande partie la forte dépréciation de début avril consécutives aux annonces initiales des droits de douane. Les performances des classes d'actifs sont positives grâce à la contribution de la composante spread et au portage et malgré un effet taux négatif : +0.52% pour le crédit IG, +0.72% pour les dettes financières T2, +1.35% pour le Corporate HY et + 1.71% pour les financières AT1 (€).
Le marché primaire fait un retour spectaculaire en mai après un mois d'avril très calme. Mai a connu un très fort rebond avec une offre importante qui a été très bien absorbée par le marché. Au total, 110Mds€ ont été émis sur le mois. La saison des publications de résultats T1 25 se poursuit. Les résultats sont dans l'ensemble en ligne avec les attentes. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement entre 1.4 et 2.8.

Juin 2025
En juin, les principales banques centrales ont marqué une pause dans leurs politiques monétaires, sauf la BCE, la BNS et la Banque de Norvège qui ont abaissé leurs taux de 25 points de base. Aux États-Unis, J. Powell a adopté une posture d'attente, révisant à la hausse les projections d'inflation pour 2025-2027 et prévoyant une croissance plus faible et un chômage accru. Les rendements américains ont baissé grâce aux données économiques et aux commentaires accommodants de la FED, tandis que les rendements européens n'ont pas suivi, sauf pour les dettes périphériques. La BCE a également réduit ses taux, mais le discours de C. Lagarde a suggéré une fin proche du cycle de baisse. Fitch a dégradé la Belgique à AA-, soulignant les défis des finances publiques. En Allemagne, l'augmentation des besoins de financement et les dépenses militaires prévues ont pesé sur les rendements. L'escalade du conflit Israël-Iran, malgré l'intervention américaine, a eu peu d'impact sur les marchés obligataires. Après un rebond temporaire du Brent, les marchés se sont stabilisés, avec un resserrement notable des spreads souverains périphériques, notamment italiens. Au cours de la période, le taux allemand à deux ans se tend de 9bps à 1.86%, la courbe 2ans /10ans se

pentifie de 2bps à 75bps. Au sein de la zone euro, les écarts de rendement se contractent légèrement à l'exception de la France. Le spread OAT-Bund à dix ans se tend de 2bps à 68bps, alors que les obligations italiennes surperforment d'environ 11bps sur la courbe contre dette allemande. Côté crédit, la résurgence du risque géopolitique en milieu de mois avec la guerre éclair entre Israël et l'Iran n'aura eu finalement que peu d'impact sur les marges de crédit soutenues davantage par la résilience de l'économie américaine. Les marges de crédit poursuivent leur resserrement: -9 bps pour le crédit IG, -15 bps pour les hybrides Corporate IG et pour les dettes financières T2, -36 bps pour les dettes financières AT1 et -7 bps pour le crédit HY. Tous les secteurs terminent le mois au resserrement, avec notamment une surperformance de l'immobilier et de l'énergie tirant profit du conflit au Moyen Orient. Les performances des classes d'actifs sont fortement positives grâce à la contribution positive de la composante spread et au portage malgré un effet taux négatif : +0.24% pour le crédit IG, + 0.50% pour les dettes financières T2, +0.76% pour les hybrides IG, + 0.44% pour le Corporate HY et + 1.69% pour les financières AT1 (€). Après un mois de mai record en termes d'émissions primaires et malgré les turbulences géopolitiques, l'activité primaire IG s'est poursuivie à un rythme soutenu en juin, avec 78 Mds€ émis. Les volumes d'émissions Corporate (42 Mds€) ont dépassé ceux des financières pour le 3ème mois consécutif. L'offre continue d'être bien absorbée par les investisseurs malgré des primes limitées voire même négatives. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement entre 1.4 et2.8.

Juillet 2025

En juillet, les négociations commerciales relatives aux droits de douane entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires restent au centre de l'attention des investisseurs. Après le Royaume-Uni en mai, les Etats-Unis parviennent à un accord avec le Japon et l'Union européenne instaurant entre autres un droit de douane de 15% sur la plupart des produits exportés vers les Etats-Unis. Comme attendu, la BCE et la FED maintiennent leurs taux respectivement à 2% (facilité de dépôt) et 4.50%. Les conférences de presse sont l'occasion de réaffirmer leur approche « data-dépendant », conduisant les investisseurs à réviser leur anticipation. A fin juillet, les investisseurs n'intègrent plus que 82bps de baisse de la Réserve Fédérale et 13bps pour la BCE sur un horizon de 12 mois contre 115 et 28bps respectivement à fin juin. Dans ce contexte, les rendements d'Etat se tendent des deux côtés de l'Atlantique avec un Bund et T-Note 10 ans à 2.70% et 4.37% en hausse respectivement de 9 et 14bps. La tension est davantage marquée sur les maturités courtes, conduisant à un mouvement d'aplatissement des courbes de taux. A l'intérieur de la zone euro, les rendements souverains allemands continuent de se déprécier relativement aux autres pays se traduisant par un resserrement des spreads généralisé. Côté crédit, les marges de crédit poursuivent leur resserrement : -14 bps pour le crédit IG, -19 bps pour les dettes financières T2 et -26 bps pour les hybrides Corporate IG, -37 bps pour les dettes financières AT1 et -42 bps pour le crédit HY. Tous les secteurs terminent le mois au resserrement, avec notamment une surperformance de l'immobilier, des Utilities mais également du secteur automobile sur fond d'accord commercial avec les Etats-Unis pour le Japon et l'Union Européenne. Les performances des classes d'actifs sont fortement positives grâce à la contribution positive de la composante spread et au portage malgré un effet taux négatif : +0.50% pour le crédit IG, + 0.75% pour les dettes financières T2, +1.20% pour les hybrides IG, + 1.13% pour le Corporate HY et + 1.56% pour les financières AT1 (€). L'activité primaire Euro IG a ralenti pour s'établir à un peu moins de 32 bn€, en ligne avec la saisonnalité. La baisse est plus marquée pour les financières (12 bn€) tandis que les émissions des Corporate ont continué à un rythme plus soutenu (19,5 bn€). La demande reste solide malgré des primes limitées voire même négatives, sans nécessairement entrainer une sous-performance sur le marché secondaire. La saison des publications de résultats a débuté. Les résultats du deuxième trimestre confirment à ce stade, la résilience du secteur bancaire européen et des entreprises dans un environnement macroéconomique incertain, mais avec une forte dispersion. Les banques espagnoles, portugaises et polonaises ont particulièrement brillé, affichant des résultats records ou proches de leurs meilleurs niveaux historiques. Les résultats sont positifs pour les Utilities, les Télécoms et le secteur de l'immobilier. Au sein du secteur des biens d'équipement, Thales, Alstom et Airbus affichent de bons résultats. En revanche, le ton est plus réservé concernant les automobiles (Stellantis, Michelin, Volkswagen, Mercedes-Benz, BMW) qui souffrent de l'impact des droits de douane américains, de la faiblesse de la demande ainsi que d'une érosion des marges liée aux véhicules électriques. Les résultats sont également faibles pour le secteur de la chimie qui enregistre plusieurs profit warnings et des guidances revues à la baisse.

La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement entre 1.4 et 3.0.

Août 2025
Le mois d'août a été mouvementé pour les marchés. Il a commencé par un mouvement d'aversion au risque après l'expiration du délai fixé au 1er août concernant les droits de douane, suivi d'un rapport décevant sur l'emploi aux États-Unis, ravivant les craintes d'un ralentissement économique. Aux États-Unis, les taux des maturités courtes ont reculé face à des signes de dégradation du marché du travail, notamment une baisse des créations d'emplois révélée par plusieurs enquêtes et une hausse du taux de chômage à 4,2%. Ces éléments ont permis à Jérôme Powell, lors du symposium de Jackson Hole fin août, d'ouvrir la porte à une baisse des taux tout en réaffirmant l'indépendance de la Réserve fédérale. Les taux américains se sont nettement détendus : -34 bps à 3,62% pour le 2 ans et -15 bps pour le 10 ans, à 4,22%. En zone euro, la courbe des taux allemands s'est également pentifiée, gagnant 5 bps pour atteindre 78 bps, mais avec des variations modestes sur les taux eux-mêmes : -2 bps pour le taux à 2 ans, à 1,94%, et +3 bps pour le taux à 10 ans, à 2,72%. Les enquêtes d'activité ont légèrement rebondi, signe que l'activité ne se détériore plus à court terme. En parallèle, l'inflation totale s'est stabilisée à 2%, tandis que l'inflation sous-jacente s'est maintenue à 2,3% en glissement annuel. Pendant ce temps, en France, le vote de confiance à venir a conduit à une nouvelle réévaluation du risque souverain en Europe, et le rendement des obligations à 10 ans s'est rapproché de celui de l'Italie comme jamais depuis 2003. Le spread OAT-Bund à dix ans se tend de 14bps à 79bps, alors que les obligations italiennes à dix ans restent stables à 86bps. Côté crédit, les marges de crédit s'écartent sur le mois : +5 bps pour le crédit IG, +12 bps pour les dettes financières Tier 2, +13 bps pour les hybrides Corporate IG, +5 bps pour les dettes financières AT1 et +10 bps pour le crédit HY. Tous les secteurs ont clôturé le mois sur un élargissement des spreads, à l'exception du secteur immobilier qui a surperformé. En revanche, les secteurs automobile, loisirs et télécommunications ont sous-performé. Malgré la contribution négative de la composante spread, les performances des classes d'actifs sont positives, sauf pour les financières Tier 2 et les hybrides Corporate IG : +0,02% pour le crédit IG, -0,03% pour les dettes financières Tier 2, -0,15% pour les hybrides IG, +1,13% pour le Corporate HY, et +0,34% pour les financières AT1 (€). Le marché primaire Euro IG est resté actif, avec un volume total approchant les 44 milliards d'euros. Les émissions ont augmenté du côté des financières (26 milliards d'euros). Les volumes d'émissions primaires des entreprises sont certes diminué (17 milliards d'euros) mais l'activité primaire des Corporate s'est principalement concentrée sur la dernière semaine du mois d'août. Malgré les incertitudes autour du budget français, le marché primaire est resté accessible aux entreprises françaises. La demande reste solide. Enfin, la saison des résultats du deuxième trimestre s'est poursuivie, confirmant la dynamique positive du secteur bancaire européen et la résilience des entreprises, tout en maintenant une certaine dispersion. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement entre 1.4 et3.0.

Septembre 2025
En septembre, le marché de l'emploi américain a montré des signes de ralentissement plus marqués que prévu, avec seulement 22 000 créations d'emplois en août contre 75 000 anticipé et un taux de chômage en légère hausse à 4.3%. Face à ces incertitudes, la Réserve Fédérale a abaissé ses taux de 25bps après une longue pause. L'inflation qui reste modérée devrait permettre la poursuite de l'ajustement avec probablement deux baisses de 25bps d'ici la fin de l'année. Dans ce contexte, les marchés de taux américains ont poursuivi leur baisse, à l'image de la baisse du taux à dix ans de 8bps et celle du taux à 30 ans de 20 bps à 4.15% et 4.73% respectivement, malgré la poursuite des tensions commerciales. En zone euro, l'activité résiste et le marché du travail reste vigoureux. L'inflation globale d'août ressort à 2% en glissement annuel, avec une inflation sous-jacente à 2.3%. De son côté, la BCE a maintenu son taux de dépôt à 2% et semble proche de la fin de son cycle de baisse de taux. Christine Lagarde a réaffirmé son confort sur le niveau actuel des taux jugé approprié avec une inflation proche de l'objectif et un marché du travail solide. En amont de la période de débats budgétaires, la dette souveraine de la France a été dégradée par Fitch à A+, perspective stable. L'agence acte donc le passage d'une qualité élevée à une qualité moyenne de la dette française en mentionnant une instabilité politique affaiblissant la capacité à mettre en œuvre une consolidation budgétaire d'ampleur. Signe de la convergence des ratings qui s'opère en Europe, Fitch a relevé d'un cran la notation du Portugal de A- à A, associée d'une perspective stable ainsi que celle de de l'Italie à BBB+ et de l'Espagne à A perspective stable. S&P et Moody's ont également relevé la notation de l'Espagne d'un cran à A+ et A3 respectivement, accompagnée d'une perspective stable. Les taux longs se sont détendus avec un aplatissement de la courbe des taux allemands (de + 8 bps sur le 2 ans à – 6 bps sur le 30 ans) et un resserrement des spreads des dettes périphériques. Le spread BTP-Bund à dix ans se détend de 4bps à 82bps, alors que le spread OAT-Bund à dix ans se tend de 3bps à 82bps. Côté crédit, les marges de crédit se resserrent sur le mois : - 6 bps pour le crédit IG, -17 bps pour les dettes financières Tier 2, -15 bps pour les hybrides Corporate IG, -13 bps pour le crédit HY et -21 bps pour les dettes financières AT1. Tous les secteurs terminent le mois au resserrement. Les secteurs du retail, de l'énergie et des biens de consommation surperforment sur le mois. Malgré un effet taux négatif, les performances des classes d'actifs sont positives, sauf pour les financières Tier 2 et les hybrides Corporate IG : +0,39% pour le crédit IG, +0.70% pour les dettes financières Tier 2,+0.75% pour les hybrides IG, +0.58% pour le Corporate HY, et +1.16% pour les financières

AT1 (€). Le marché primaire Euro IG a été très actif, avec un volume total atteignant les 80 milliards d'euros. L'offre primaire a surpris à la hausse. Après avoir été à la traine en août, l'offre des Corporate (46 Mds€) a dépassé celle des financières (34Mds€) signant le mois de septembre le plus actif depuis 2020 pour les Corporate. Conformément aux tendances saisonnières, l'activité sur le marché primaire devrait ralentir en octobre, les émetteurs entrant en blackout period. Malgré la résurgence du risque français en début de mois, le marché primaire est resté accessible aux émetteurs français. La demande reste solide. Enfin, la saison des résultats du deuxième trimestre s'est terminée, confirmant la dynamique positive du secteur bancaire européen et la résilience des entreprises malgré une certaine dispersion. La structure du portefeuille évolue à la marge maintenant un positionnement plus court en duration crédit mais sur un rendement moyen plus élevé que celui de l'indice de référence. Dans la continuité des mois précédents, la sensibilité au risque de taux est gérée activement entre 1.4 et3.0.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	35 849 275,62	41 087 846,17
ALSTOM 5.868% PERP	2 089 307,40	2 149 949,92
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	4 203 856,99	-
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	2 078 671,23	2 110 815,07
UNICREDIT 3.3% 16-07-29 EMTN	4 073 608,77	-
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	1 995 540,00	1 995 852,88
TELE EM 1.788 03-29	3 923 798,85	-
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	3 802 652,60	-
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	3 274 481,92	-
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	3 263 872,44	-

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
o Prêts de titres : -
o Emprunt de titres : -
o Prises en pensions : -
o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 111 504 500,00
o Change à terme : -
o Future : 106 504 500,00
o Options : -
o Swap : 5 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BARCLAYS BANK IRELAND PLC

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	**-**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	**-**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	**-**
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	**-**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES
Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.
L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION
L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE
Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)
Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.
Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.
Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.
Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la règlementation applicable.

Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	**66**	**33 662 232**

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI
10 avenue Percier
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) LAZARD EURO SHORT DURATION SRI relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l’application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique

3/12/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI
10 avenue Percier
75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'assemblée générale de la SICAV LAZARD EURO SHORT DURATION SRI,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Docusign Envelope ID: 5725E907-8946-4408-A52C-7033246564FE

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique

3/12/2025

DocuSigned by:
Gilles Dunand-Roux
F03E23C213CF452...

Gilles DUNAND-ROUX

Associé

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	**232 140 239,05**	**234 169 359,55**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	232 140 239,05	234 169 359,55
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**20 451 150,82**	**26 109 280,53**
OPCVM	20 451 150,82	26 109 280,53
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**33 000,00**	**15 750,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**252 624 389,87**	**260 294 390,08**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**2 230 201,51**	**226 542,90**
Comptes financiers	**2 410 525,61**	**2 214 081,90**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**4 640 727,12**	**2 440 624,80**
Total de l'actif I+II	**257 265 116,99**	**262 735 014,88**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	245 329 099,99	244 281 477,72
Report à nouveau sur revenu net	0,61	41,13
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	266 951,17	309 382,29
Résultat net de l'exercice	10 559 474,33	17 075 652,23
Capitaux propres I	**256 155 526,10**	**261 666 553,37**
Passifs de financement II (*)	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**256 155 526,10**	**261 666 553,37**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**571 785,44**	**15 750,00**
Emprunts (C) (*)	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (D)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**571 785,44**	**15 750,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	537 805,45	1 052 711,51
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	**537 805,45**	**1 052 711,51**
Total Passifs : I+II+III+IV	**257 265 116,99**	**262 735 014,88**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	8 099 301,99	6 627 184,71
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	193 227,29	166 903,45
Sous-total produits sur opérations financières	**8 292 529,28**	**6 794 088,16**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-**	**-**
Total revenus financiers nets (A)	**8 292 529,28**	**6 794 088,16**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-907 267,18	-1 042 903,51
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-907 267,18**	**-1 042 903,51**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**7 385 262,10**	**5 751 184,65**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**332 034,38**	**-287 873,09**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**7 717 296,48**	**5 463 311,56**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 972 930,28	-451 710,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-41 327,67	-40 170,30
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 931 602,61**	**-491 881,14**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**128 960,82**	**-142 510,37**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**2 060 563,43**	**-634 391,51**

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	646 269,18	13 820 868,33
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**646 269,18**	**13 820 868,33**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**135 345,24**	**-1 574 136,15**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**781 614,42**	**12 246 732,18**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V (*)	**-**	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**10 559 474,33**	**17 075 652,23**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 1 an, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : ICE BofAML 1-3 Year Corporate. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis. La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion active du risque de taux et du risque de crédit en investissant sur des obligations de maturité courte. Le risque de taux sera géré de manière indépendante dans une fourchette de sensibilité de -2 à +5. Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des obligations et titres de créances négociables libellés en euro, de tout rang de subordination, à taux fixes, variables ou indexés, émis par des entreprises, des institutions financières et des Etats. Il s'appuie également sur les notations des agences de notation sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur celles-ci. Les investissements libellés dans une devise autre que l'euro et l'exposition au risque de change ne peuvent dépasser 10% de l'actif net. Les investissements portent essentiellement sur des titres notés dans la catégorie investment grade par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% maximum de l'actif net. L'investissement en obligations notées dans la catégorie spéculative/high yield par les agences de notation ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées par une agence, se fera dans la limite de 20% maximum de l'actif net. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis. L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». La Sicav est gérée conformément aux principes du label ISR définis par le Ministère de l'Économie et des Finances français. La prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille, la sélection des titres et leur pondération. L'analyse ESG repose sur un modèle propriétaire partagé par les équipes en charge de la gestion financière sous la forme d'une grille ESG interne. Cette note est fondée sur une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil…) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs…). La méthodologie de couverture des émetteurs par une analyse ESG est détaillée dans le prospectus.

Le prospectus/règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	**206 656 555,14**	**312 743 555,20**	**311 067 008,47**	**261 666 553,37**	**256 155 526,10**
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	201 572 000,41	307 649 639,21	280 779 929,10	246 653 924,65	240 021 447,40
Nombre de titres	44 624,619	70 100,035	61 909,970	50 828,457	47 421,127
Valeur liquidative unitaire	4 517,05	4 388,72	4 535,29	4 852,67	5 061,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-55,09	129,01	-30,94	-11,77	40,63
Capitalisation unitaire sur revenu	62,65	11,02	59,08	101,22	152,70
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR en EUR					
Actif net	5 084 554,73	5 093 915,99	30 287 079,37	15 012 628,72	14 977 786,52
Nombre de titres	2 197,305	2 294,813	13 279,313	6 227,007	6 083,396
Valeur liquidative unitaire	2 313,99	2 219,75	2 280,77	2 410,88	2 462,07
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	65,23	49,68	43,88	63,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-28,36	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu	35,90	12,22	29,09	51,10	74,48
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC en EUR					
Actif net	-	-	-	-	1 155 189,68
Nombre de titres	-	-	-	-	74 714,7067
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	15,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	0,16
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	-	0,30

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	-	1 002,48
Nombre de titres	-	-	-	-	1,000
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	1 002,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-3,87
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	-	4,91
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	-	100,02
Nombre de titres	-	-	-	-	1,000
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	100,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	-0,42
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	-	0,46

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché

Valeurs mobilières :

• **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

• **Les instruments financiers de taux**
Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.
Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.
Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **type « titres de créance négociables »** :
Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions/Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non règlementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans le FCP, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du FCP, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant du FCP des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans le FCP. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2,5% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS
x taux de frais de fonctionnement et de gestion
x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente
365 (ou 366 les années bissextiles)

La Sicav effectue le paiement des frais de fonctionnement et notamment :
. de la gestion financière ;
. de la gestion administrative et comptable ;
. de la prestation du dépositaire ;
. des autres frais de fonctionnement :
. honoraires des commissaires aux comptes ;
. publications légales (Balo, Petites Affiches, etc…) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	PVC EUR	0,20%	
		PVD EUR	0,20%	
		MC	0,05%	
		PC EUR	0,30%	
		RC EUR	0,60%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Instruments de taux	Néant
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	PVC EUR, PVD EUR	20% de la performance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence	
		MC , PC EUR, RC EUR	Néant	

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.
- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

<u>Détail du calcul de la commission de surperformance</u> :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.
Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par l'action de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.
La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/09/2022.
La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :
Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.
La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.
Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**261 666 553,37**	**311 067 008,47**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	98 280 099,24	72 156 671,07
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-113 444 143,24	-140 261 155,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 385 262,10	5 751 184,65
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 931 602,61	-491 881,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	646 269,18	13 820 868,33
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-310 117,16	-376 142,80
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**256 155 526,10**	**261 666 553,37**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	19 498,881	96 890 041,68
Actions rachetées durant l'exercice	-22 906,211	-112 846 486,69
Solde net des souscriptions/rachats	-3 407,330	-15 956 445,01
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	47 421,127	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	20,806	50 815,85
Actions rachetées durant l'exercice	-164,417	-397 304,60
Solde net des souscriptions/rachats	-143,611	-346 488,75
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 083,396	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC		
Actions souscrites durant l'exercice	87 803,2772	1 338 141,71
Actions rachetées durant l'exercice	-13 088,5705	-200 351,95
Solde net des souscriptions/rachats	74 714,7067	1 137 789,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	74 714,7067	

B3a. Nombre d’actions souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En action	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	1 000,00
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	1 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l’exercice

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l’OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature d’actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD EURO SHORT DURATION SRI - ACTION PVC EURO FR0000027609	Capitalisation	Capitalisation	EUR	240 021 447,40	47 421,127	5 061,48
LAZARD EURO SHORT DURATION SRI - ACTION PVD EURO FR0000029860	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	14 977 786,52	6 083,396	2 462,07
LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC FR001400WNK5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 155 189,68	74 714,7067	15,46
LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR FR00140109B8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 002,48	1,000	1 002,48
LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR FR00140109A0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100,02	1,000	100,02

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**-**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	232 140,23	224 885,96	7 254,27	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 410,53	-	-	-	2 410,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	106 504,50	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		**331 390,46**	**7 254,27**	**-**	**2 410,53**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	6 233,69	17 802,62	7 150,68	108 244,78	63 165,42	14 535,21	15 007,83
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 410,53	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	53 490,00	53 014,50	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**8 644,22**	**17 802,62**	**7 150,68**	**161 734,78**	**116 179,92**	**14 535,21**	**15 007,83**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	203 272,90	28 867,34	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-5 000,00
Solde net	**203 272,90**	**28 867,34**	**-5 000,00**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	530,00	-
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	540,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	-	538,79
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	193 113,63
	Dépôts de garantie en espèces	716 659,80
	Coupons et dividendes en espèces	250 428,08
	Collatéraux	1 070 000,00
Total des créances		**2 230 201,51**
Dettes		
	Rachats à payer	73 414,56
	Frais de gestion fixe	57 631,38
	Frais de gestion variable	406 759,51
Total des dettes		**537 805,45**
Total des créances et des dettes		**1 692 396,06**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	469 586,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	312 094,99
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,14
Frais de gestion variables acquis	69 072,37
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	30 716,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	25 561,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,17
Frais de gestion variables acquis	31,07
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	204,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2025
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			20 451 150,82
	FR0010941815	LAZARD EURO MONEY MARKET-B	13 344 795,82
	FR0013507027	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC EUR	3 239 025,00
	FR0013507019	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	3 867 330,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			**20 451 150,82**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 717 296,48**	**5 463 311,56**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	**7 717 296,48**	**5 463 311,56**
Report à nouveau	0,61	41,13
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 717 297,09**	**5 463 352,69**

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**7 241 389,92**	**5 145 152,02**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**7 241 389,92**	**5 145 152,02**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**7 241 389,92**	**5 145 152,02**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 241 389,92	5 145 152,02
Total	**7 241 389,92**	**5 145 152,02**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	50 828,457
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**453 112,45**	**318 159,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**453 112,45**	**318 159,54**
Report à nouveau	0,61	41,13
Sommes distribuables au titre du revenu net	**453 113,06**	**318 200,67**
Affectation :		
Distribution	453 091,33	318 200,06
Report à nouveau du revenu de l'exercice	21,73	0,61
Capitalisation	-	-
Total	**453 113,06**	**318 200,67**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	6 083,396	6 227,007
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	74,48	51,10
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**22 788,74**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**22 788,74**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**22 788,74**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	22 788,74	-
Total	**22 788,74**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**4,91**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**4,91**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4,91**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4,91	-
Total	**4,91**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	**0,46**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter ()**	**0,46**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**0,46**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	0,46	-
Total	**0,46**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**2 060 563,43**	**-634 391,51**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**2 060 563,43**	**-634 391,51**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	266 951,17	309 382,29
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**2 327 514,60**	**-325 009,22**

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 926 747,76**	**-598 262,32**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**1 926 747,76**	**-598 262,32**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 926 747,76**	**-598 262,32**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 926 747,76	-598 262,32
Total	**1 926 747,76**	**-598 262,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	50 828,457
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**121 274,66**	**-36 129,19**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**121 274,66**	**-36 129,19**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	266 951,17	309 382,29
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**388 225,83**	**273 253,10**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	388 225,83	273 253,10
Capitalisation	-	-
Total	**388 225,83**	**273 253,10**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	6 227,007
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**12 545,30**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**12 545,30**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**12 545,30**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12 545,30	-
Total	**12 545,30**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-3,87**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**-3,87**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-3,87**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-3,87	-
Total	**-3,87**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-0,42**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter ()**	**-0,42**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-0,42**	**-**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-0,42	-
Total	**-0,42**	**-**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**232 140 239,05**	**90,63**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**232 140 239,05**	**90,63**
Assurance			**2 078 789,59**	**0,81**
CNP ASSURANCES 4.5% 10-06-47	EUR	2 000 000	2 078 789,59	0,81
Automobiles			**3 956 516,73**	**1,54**
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 3.875% 05-01-26	EUR	1 600 000	1 647 631,01	0,64
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 509 035,86	0,59
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	800 000	799 849,86	0,31
Banques commerciales			**93 426 055,82**	**36,48**
ALPHA BANK AE 7.5% 16-06-27	EUR	1 100 000	1 164 351,96	0,45
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 5.625% 02-10-25	EUR	4 200 000	4 200 252,00	1,64
BANCO DE BADELL 4.0% 15-01-30	EUR	2 000 000	2 134 496,30	0,83
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	450 000	473 747,84	0,18
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 063 468,08	1,20
BBVA 0.5% 14-01-27	EUR	3 000 000	2 939 341,03	1,15
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	3 000 000	3 154 853,42	1,23
BNP PAR 2.75% 25-07-28 EMTN	EUR	2 000 000	2 014 977,26	0,79
BNP PARIBAS 2.75% 27/01/26	EUR	3 000 000	3 059 774,79	1,19
BPCE 0.25% 15-01-26	EUR	2 500 000	2 490 614,55	0,97
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	4 000 000	3 801 668,49	1,48
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	2 500 000	2 674 922,43	1,04
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 3.5% 25-06-29	EUR	1 100 000	1 119 775,97	0,44
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	2 000 000	2 110 877,81	0,82
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	EUR	2 700 000	2 719 445,85	1,06
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	3 000 000	3 045 619,93	1,19
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 19-09-27	EUR	4 000 000	4 074 288,22	1,59
DANSKE BK 1.0% 15-05-31 EMTN	EUR	2 000 000	1 994 161,23	0,78
DEUTSCHE BK 0.75% 17-02-27	EUR	3 000 000	2 995 948,15	1,17
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	1 500 000	1 537 924,42	0,60
IBERCAJA 4.375% 30-07-28	EUR	2 000 000	2 075 762,47	0,81
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	2 000 000	2 074 876,85	0,81
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 120 031,03	1,22
ISLANDSBANKI HF NEW 4.625% 27-03-28	EUR	700 000	745 866,54	0,29
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	4 000 000	4 238 468,49	1,68
LLOYDS BANKING GROUP 3.125% 24-08-30	EUR	2 500 000	2 525 222,60	0,99
LLOYDS BANKING GROUP E3R+0.7% 05-03-27	EUR	1 500 000	1 505 883,00	0,59
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.625% 29-10-28	EUR	2 000 000	2 165 447,53	0,85
NATL BANK OF GREECE 7.25% 22-11-27	EUR	1 400 000	1 565 563,81	0,61
NATWEST GROUP 3.723% 25-02-35	EUR	1 200 000	1 231 131,60	0,48
NCG BAN 3.25% 14-02-31 EMTN	EUR	2 000 000	2 045 798,90	0,80
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	1 500 000	1 573 987,40	0,61
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	1 700 000	1 766 324,34	0,69
PIRAEUS BANK 3.0% 03-12-28	EUR	2 000 000	2 027 130,41	0,79
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	2 000 000	1 979 934,52	0,77
SG 3.0% 12-02-27	EUR	2 000 000	2 052 346,99	0,80

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
STANDARD CHARTERED 0.85% 27-01-28	EUR	3 000 000	2 953 906,03	1,15
UNICAJA BAN 1.0% 01-12-26	EUR	2 000 000	2 011 692,33	0,79
UNICAJA BANCO SA E 3.5% 12-09-29	EUR	900 000	918 403,03	0,36
UNICREDIT 3.3% 16-07-29 EMTN	EUR	4 000 000	4 077 768,22	1,59
Boissons			**5 162 965,00**	**2,02**
HEINEKEN NV 3.625% 15-11-27	EUR	2 000 000	2 091 110,27	0,82
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-27	EUR	3 000 000	3 071 854,73	1,20
Compagnies aériennes			**8 498 422,48**	**3,32**
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	2 000 000	2 110 812,05	0,82
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	2 600 000	2 737 215,36	1,07
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	3 600 000	3 650 395,07	1,43
Composants automobiles			**3 131 614,93**	**1,22**
CONTINENTAL 4.0% 01-03-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 131 614,93	1,22
Construction et ingénierie			**1 999 479,86**	**0,78**
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	2 000 000	1 999 479,86	0,78
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**2 015 835,07**	**0,79**
CARREFOUR S A 2.875% 07-05-29	EUR	2 000 000	2 015 835,07	0,79
Eau			**1 248 154,39**	**0,49**
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	1 150 000	1 248 154,39	0,49
Electricité			**11 282 269,56**	**4,40**
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 031 206,03	0,40
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	200 000	208 566,51	0,08
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA 3.5% 16-07-30	EUR	3 000 000	3 083 638,36	1,20
FORTUM OYJ 1.625% 27-02-26	EUR	1 500 000	1 509 743,94	0,59
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 481 062,01	0,58
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	2 500 000	2 490 565,24	0,97
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.375% 26-07-27	EUR	1 500 000	1 477 487,47	0,58
Epargne et prêts hypothécaires			**2 620 845,21**	**1,02**
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	2 500 000	2 620 845,21	1,02
Equipements électriques			**4 923 317,81**	**1,92**
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	2 000 000	1 828 360,00	0,71
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 12-06-28	EUR	3 000 000	3 094 957,81	1,21
Gestion et promotion immobilière			**543 392,83**	**0,21**
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	500 000	543 392,83	0,21
Gestion immobilière et développement			**1 475 799,04**	**0,58**
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	1 500 000	1 475 799,04	0,58
Hôtels, restaurants et loisirs			**3 028 940,55**	**1,18**
ACCOR 3.0% 04-02-26	EUR	3 000 000	3 028 940,55	1,18
Industrie aérospatiale et défense			**4 471 458,08**	**1,75**
AIRBUS SE 1.375% 09-06-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 496 718,29	0,58
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	3 000 000	2 974 739,79	1,17

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Infrastructure de transports			**2 033 439,59**	**0,79**
AUTO PER 1.875% 04-11-25 EMTN	EUR	2 000 000	2 033 439,59	0,79
Marchés de capitaux			**13 295 528,37**	**5,19**
ABN AMRO BK 3.625% 10-01-26	EUR	1 000 000	1 029 998,49	0,40
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	3 000 000	3 022 987,60	1,18
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.875% 16-01-28	EUR	2 000 000	2 116 683,15	0,83
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	1 000 000	1 038 878,08	0,41
GRENKE FINANCE 3.875% 05-10-28	EUR	2 400 000	2 404 747,07	0,94
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	600 000	611 320,97	0,24
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.875% 13-09-27	EUR	3 000 000	3 070 913,01	1,19
Media			**2 193 338,77**	**0,86**
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	2 000 000	2 193 338,77	0,86
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**1 082 060,21**	**0,42**
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	1 000 000	1 082 060,21	0,42
Produits pharmaceutiques			**6 932 938,30**	**2,71**
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	400 000	415 062,00	0,16
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	2 000 000	2 089 569,59	0,82
PFIZER 1.0% 06-03-27	EUR	2 000 000	1 977 056,85	0,77
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 4.875% 10-07-29	EUR	500 000	530 959,59	0,21
SANOFI 1.25% 06-04-29	EUR	2 000 000	1 920 290,27	0,75
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**1 015 060,21**	**0,40**
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% 13-02-30	EUR	1 000 000	1 015 060,21	0,40
Services aux collectivités			**3 582 995,04**	**1,40**
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1 500 000	1 568 462,57	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.25% PERP	EUR	2 000 000	2 014 532,47	0,79
Services aux professionnels			**1 407 713,62**	**0,55**
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	1 400 000	1 407 713,62	0,55
Services clientèle divers			**3 874 123,55**	**1,51**
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 788 764,92	0,70
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	2 000 000	2 085 358,63	0,81
Services de télécommunication diversifiés			**12 754 152,82**	**4,98**
AT T 1.6% 19-05-28	EUR	3 000 000	2 943 769,93	1,15
ORANGE 1.5% 09-09-27 EMTN	EUR	3 000 000	2 947 800,62	1,15
TELE EM 1.788 03-29	EUR	4 000 000	3 915 792,82	1,53
VERIZON COMMUNICATION 0.875% 08-04-27	EUR	3 000 000	2 946 789,45	1,15
Services financiers diversifiés			**22 093 245,39**	**8,62**
ARGENTA SPAARBANK 1.0% 13-10-26	EUR	1 000 000	1 009 283,63	0,39
BANCA IFIS 6.125% 19-01-27	EUR	2 800 000	3 040 096,93	1,19
BANCO DE CREDITO SOCIAL 4.125% 03-09-30	EUR	2 000 000	2 076 144,79	0,81
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 19-11-27	EUR	3 000 000	2 899 929,25	1,13
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.0% 15-01-35	EUR	1 500 000	1 561 917,23	0,61
ENEL FINANCE INTL NV 2.625% 24-02-28	EUR	1 500 000	1 527 002,88	0,60
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.5% 16-07-28	EUR	2 000 000	1 902 786,99	0,74

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PSA BANQUE FRANCE 3.875% 19-01-26	EUR	2 000 000	2 061 176,16	0,80
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.875% 10-09-30	EUR	2 000 000	2 056 911,23	0,80
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	2 500 000	2 652 050,51	1,04
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	1 215 000	1 305 945,79	0,51
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**5 575 014,79**	**2,18**
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 02-10-30	EUR	1 500 000	1 498 140,00	0,58
UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	EUR	4 000 000	4 076 874,79	1,60
Soins et autres services médicaux			**3 361 220,34**	**1,31**
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	EUR	3 000 000	3 361 220,34	1,31
Textiles, habillement et produits de luxe			**1 521 958,36**	**0,59**
KERING 3.125% 27-11-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 521 958,36	0,59
Transport routier et ferroviaire			**1 553 592,74**	**0,61**
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 3.75% 14-04-27	EUR	1 500 000	1 553 592,74	0,61
TITRES D'OPC			**20 451 150,82**	**7,98**
OPCVM			**20 451 150,82**	**7,98**
Gestion collective			**20 451 150,82**	**7,98**
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	EUR	12,017	13 344 795,82	5,21
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC EUR	EUR	2 500	3 239 025,00	1,26
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	EUR	3 000	3 867 330,00	1,51
Total			**252 591 389,87**	**98,61**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 1225	450	-	-9 000,00	53 014 500,00
EURO SCHATZ 1225	500	-	-24 000,00	53 490 000,00
Sous-total 1.		-	**-33 000,00**	**106 504 500,00**
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	**-33 000,00**	**106 504 500,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S44	-5 000 000	-	-538 785,44	-5 000 000,00
Sous-total 4.		-	**-538 785,44**	**-5 000 000,00**
Total		-	**-538 785,44**	**-5 000 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	252 591 389,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-33 000,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-538 785,44
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 673 727,12
Autres passifs (-)	-537 805,45
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	**256 155 526,10**

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVC EUR	EUR	47 421,127	5 061,48
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PVD EUR	EUR	6 083,396	2 462,07
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI MC	EUR	74 714,7067	15,46
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI PC EUR	EUR	1,000	1 002,48
Action LAZARD EURO SHORT DURATION SRI RC EUR	EUR	1,000	100,02

8. TEXTE DES RÉSOLUTIONS

LAZARD EURO SHORT DURATION SRI
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 10, avenue Percier - 75008 Paris
444 710 784 R.C.S. PARIS

PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Exercice clos le 30 septembre 2025

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice qui s'élèvent à :
7 717 297,09 € Somme distribuable afférente aux revenus nets
2 909 551,54 € Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de proposer à l'Assemblée leur affectation comme suit :

1) Pour la somme distribuable afférente aux revenus nets :

Action PVC EURO :	**7 241 389,92 €**	Capitalisation
Action PVD EURO :	**453 091,33 €**	Distribution et
	21,73 €	Report
Action MC :	**22 788,74 €**	Capitalisation
Action PC EUR :	**4,91 €**	Capitalisation
Action RC EUR :	**0,46 €**	Capitalisation

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ID » au jour du détachement recevra un dividende net de **74,48 €** qui sera détaché le **19 décembre 2025** et mis en paiement le **22 décembre 2025**.

2) Pour la somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes :

Action PVC EURO :	**2 472 124,89 €**	Capitalisation
Action PVD EURO :	**422 258,38 €**	Report
Action MC :	**15 170,05 €**	Capitalisation
Action PC EUR :	**-1,59 €**	Capitalisation
Action RC EUR :	**-0,19 €**	Capitalisation

Rappel : Dividendes mis en paiement au titre des quatre derniers exercices

Exercice	**Montant unitaire/action « ID »** (ex action « D »)
2023-2024	51,10 €
2022-2023	29,09 €
2021-2022	12,22 €
2020-2021	35,90 €

9. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Euro Short Duration SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500VAX8WSKWPHQ568

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui

☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 69,99% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :
• Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
• Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
• Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :
• Limitation et adaptation au réchauffement climatique
• Gestion responsable de l'eau et des déchets
• Préservation de la biodiversité

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :
• Écoconception des produits et services
• Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :
• Prévention des situations de violations des droits humains
• Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
• Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :
• Dialogue social constructif
• Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
• Promotion de la diversité
• Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :
• Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
• Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

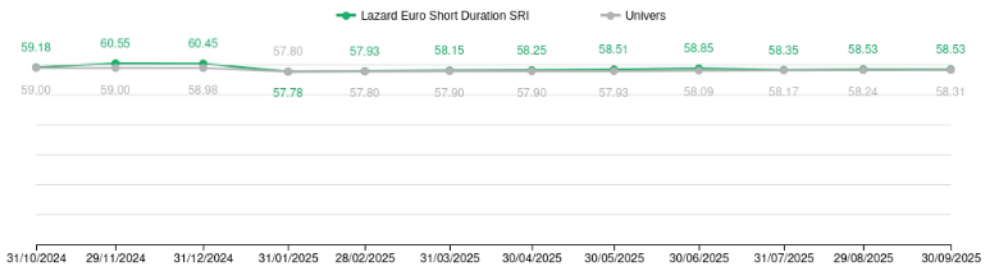
Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :
L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

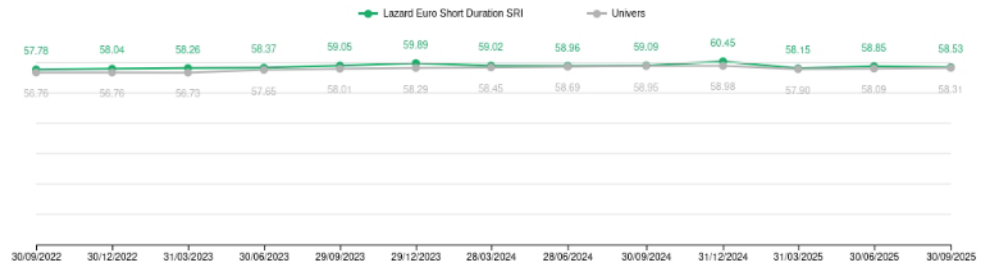
Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.
Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :
10% ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Code Bloomberg : HEAE Index ; 90% ICE BofAML 1-3 Year Euro Corporate Index Total Return EUR Code Bloomberg : ER01 Index

... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :
- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :
- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	9,31%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	10,28%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	42,72%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	12,95%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	14,20%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	31,68%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	19,88%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	5,44%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	4,76%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	32,83%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :
• d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
• de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer du préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

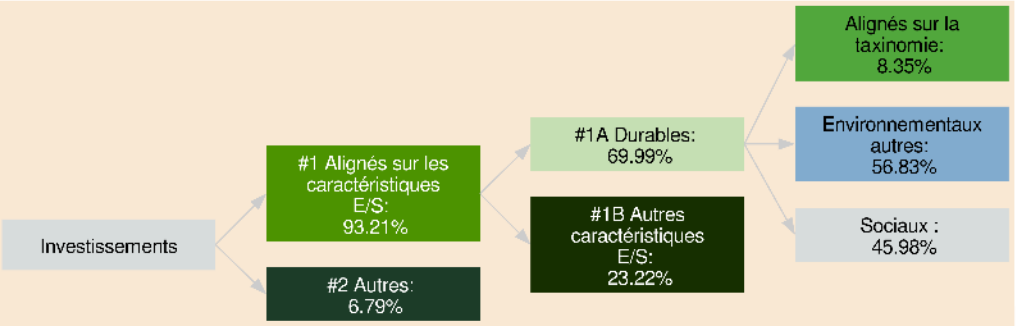
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	OBJMONB FP	OPC	5,85%	FRANCE
2	KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,75%	BELGIQUE
3	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART PVC EUR	OPC	1,68%	FRANCE
4	UNIBAIL RODAMCO SE 3.5% 11-09-29	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1,53%	FRANCE
5	DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	1,52%	ALLEMAGNE
6	TELEFO 1.788 03/12/29 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,35%	ESPAGNE
7	LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC EUR	OPC	1,31%	FRANCE
8	RIFP 3 ¾ 09/15/27 EMTN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,31%	FRANCE
9	CONTINENTAL 4.0% 01-03-27 EMTN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,30%	ALLEMAGNE
10	SUFP 3 ¼ 06/12/28 EMTN	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,30%	FRANCE
11	BACR 2.885 01/31/27 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,27%	ROYAUME-UNI
12	BNP PARIBAS 2.75% 27/01/26	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,27%	FRANCE
13	FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	1,26%	ALLEMAGNE
14	BANCA IFIS 6.125% 19-01-27	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,26%	ITALIE
15	ACCOR 3.0% 04-02-26	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1,25%	FRANCE

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation d'actifs ?



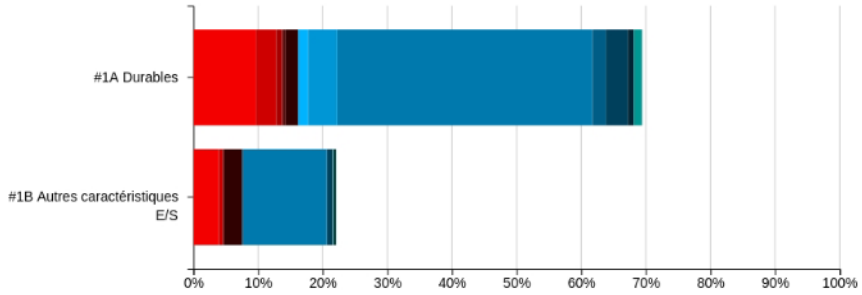
La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	9.66%	3.89%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.16%	0.70%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.91%	0.03%
Construction	0.08%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.39%	0.02%
Transports et entreposage	2.01%	2.96%
Hébergement et restauration	1.53%	
Information et communication	4.50%	0.02%
Activités financières et d'assurance	39.49%	13.00%
Activités immobilières	2.08%	0.09%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.41%	0.82%
Activités de services administratifs et de soutien	0.94%	0.03%
Administration publique		0.04%
Santé humaine et action sociale	1.26%	
Arts, spectacles et activités récréatives		0.01%
Autres activités de services		
OPC		0.48%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 4,50% en moyenne sur la période.

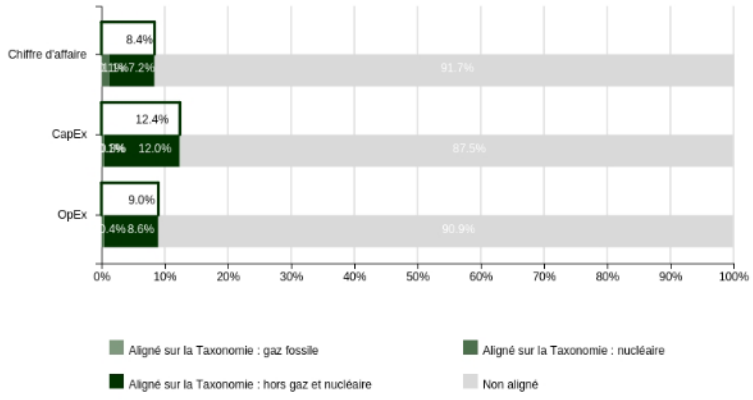
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

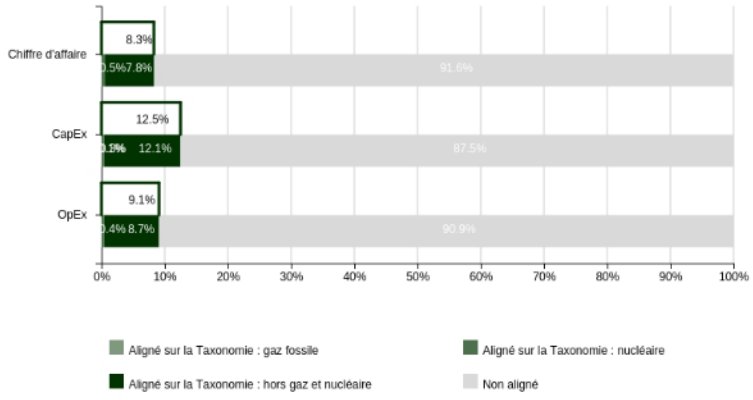
Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

- [x] Oui :
 - [x] Dans le gaz fossile
 - [x] Dans l'énergie nucléaire
- [] Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 56,83%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 45,98%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 6,79%.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est supérieur à 90%. Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% du total de l'actif à tout moment).

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 93,21%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de ISS ESG, après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
10% ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Code Bloomberg : HEAE Index ; 90% ICE BofAML 1-3 Year Euro Corporate Index Total Return EUR Code Bloomberg : ER01 Index.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :
- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac, charbon thermique, énergies fossiles non conventionnelles, huile de palme).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).
- Le fonds respecte les exclusions mentionnées au cahier des charges du label ISR.
- Le fonds respecte les exclusions PAB au sens du règlement délégue (UE) 2020/1818.

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence " :
www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable